

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11 juin 2015, à Mamoudzou.

Une Feuille de route érosion pour la préservation des sols et du lagon à Mayotte.

Suite à la définition par la DEAL des enjeux et objectifs de lutte contre l'érosion des sols à Mayotte, le BRGM (Bureau de recherche géologique et minière), en partenariat avec le CIRAD et les Naturalistes de Mayotte, a été retenu pour proposer une feuille de route pluriannuelle (2014-2020) afin de traiter cette problématique qui constitue un enjeu majeur et une menace avérée tant pour le lagon que pour la pérennité de l'agriculture à Mayotte.



A l'issue de cette première année, un séminaire s'est tenu le jeudi 4 juin, lors de la semaine européenne du développement durable, afin de présenter les premières perspectives du projet et de mobiliser les acteurs concernés par le phénomène de l'érosion sur le territoire.

Un film, réalisé dans le cadre du projet, a notamment permis de révéler la préoccupation commune des acteurs concernant l'érosion des sols. Agriculteurs, collectivités, institutions, riverains soulignent tous les dommages causés par l'érosion (perte de fertilité des sols pour l'agriculture, insalubrité et dysfonctionnement des réseaux de drainage, dégradation des infrastructures, pollution des cours d'eau et envasement du lagon, risque d'éboulements...) et le besoin de trouver des solutions de lutte contre ce phénomène.



Le séminaire a également permis de présenter les bassins versants de Dzoumogné et de Mtsamboro, retenus pour être instrumentés. L'objectif sera de quantifier et modéliser, sur ces sites, le ruissellement et l'érosion mais aussi d'évaluer les mesures de remédiation. Enfin, le séminaire aura été l'occasion de présenter un inventaire des bonnes pratiques de lutte contre l'érosion déjà en place sur l'île.



La feuille de route érosion se poursuivra de 2015 à 2017 avec le projet LESELAM (Lutte contre l'Erosion des Sols et l'Envasement du Lagon à Mayotte), au cours duquel la concertation et l'implication des parties prenantes sera centrale. La mise en place de sites pilotes en milieu agricole et urbain permettra, quant à elle, de mettre en place des ateliers de démonstration de pratiques de remédiation.

Contact presse :

Sarah Mosnier, chargée de communication

06.39.10.80.58 / communication@naturmay.org